

ANNEE 2021
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2021

L'AN deux mille vingt et un, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Juvigny-sur-Loison, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Francis COLIN, Maire.

Conformément à la loi, la séance a été publique.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Renaud BAUDUIN, Angélique COLIN, Francis COLIN, Frédéric CROSBIE, Christian FRANCOIS, Guillaume GRANDPIERRE, Sarah LUNARDI, Robin MAGISSON, Dominique PEZET, Sabrina REMY.

Était absent excusé : Monsieur Éric BLONDIN

Monsieur Robin MAGISSON a été élu secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 (BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE et SERVICE DES EAUX)

Monsieur le Maire présente les **Comptes de Gestion 2020 du Budget Principal de la commune et du Service des Eaux** ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents

APPROUVE les Comptes de gestion 2020 du Budget Principal de la Commune et du Service des Eaux

OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET DU SERVICE DES EAUX

Monsieur le Maire ne participe ni aux délibérations ni au vote

Monsieur Christian FRANCOIS, 1^{er} Adjoint, présente les **Comptes Administratifs 2020 du Budget principal de la commune et du Service des Eaux** ;

Sur proposition de Monsieur Christian FRANCOIS,

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres votants

APPROUVE les Comptes Administratifs 2020 du Budget principal de la Commune et du Service des Eaux

OBJET : APPROBATION des BUDGETS PRIMITIFS 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE et du SERVICE DES EAUX

Monsieur le Maire présente les **BUDGETS PRIMITIFS 2021 du Budget Principal de la commune et du Service des Eaux** ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents

APPROUVE les BUDGETS PRIMITIFS 2021 du Budget Principal de la Commune et du Service des Eaux.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL ; AFFECTATION RESULTAT 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Francis Colin

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif du Budget Principal fait apparaître :

UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT de 94 598,80 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

EXCEDENT AU 31/12/2019	:	279 333,34 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020		
EXCEDENT	:	94 598,80 €
EXCEDENT CUMULE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020		
373 932,14 €		
REPORT D'INVESTISSEMENT	:	8 218,86 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE		
A L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE :		365 713,28 €
(Report à nouveau créditeur 002)		
A L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE :		8 218,86 €
(Compte 1068)		

OBJET : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Monsieur le Maire présente l'état 1259 COM pour 2021.

Il précise que la taxe d'habitation est supprimée ; celle-ci est remplacée par une compensation calculée et versée par les services fiscaux.

Il précise également que la part départementale de la TFPB (Taxe foncière sur les propriétés bâties) est versée aux communes et que le taux communal de la TFPB inclut désormais le taux départemental 2020 (25,72).

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 (état 1259) ;

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents

- **FIXE** pour 2021 les taux suivants (identiques à ceux de 2020) :

- taxe foncière (bâti) : 34,65 % (8,93 + 25,72)
- taxe foncière (non bâti) : 20,87 %
- CFE 15,56 %

- **DONNE** tous pouvoirs au maire pour l'application de la présente délibération.

DIVERS

Monument aux morts : sur le mur situé derrière le monument, une fresque sera réalisée en hommage et en souvenir de tous ceux qui ont souffert, se sont battus et ont laissé leur vie avec force et abnégation dans tous les conflits pour garantir aujourd'hui notre liberté. C'est une artiste locale Eléonore Giraud qui réalisera la fresque après que le mur ait été rénové par un professionnel du bâtiment.

Cimetière : des travaux d'aménagement des allées vont être effectués (macadam ou béton désactivé). Une rampe sera posée d'ici peu pour faciliter l'accès à la partie basse du cimetière. Des bacs de tri pour les déchets d'ornement des monuments (plantes naturelles, plastiques, pots) vont être installés.

Site INTERNET : le nouveau site est en ligne avec toutes ses fonctionnalités.

Micro-crèche : les travaux sont pratiquement terminés ; ouverture prévue fin mars 2021 ; l'aménagement de la place entre la micro-crèche et la salle communale sera réalisé en accord avec la CODECOM.

Vidéo surveillance : les travaux d'installation sont terminés ; mise en fonctionnement dès l'accord de la préfecture.

Sécurité routière : il va être demandé à la Direction Départementale des Territoires, direction des routes d'étudier la mise en place de moyens pour ralentir la circulation, notamment devant le groupe scolaire.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	82 729,00	22 650,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		60 079,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		82 729,00	82 729,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	78 827,00	61 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		17 027,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		78 827,00	78 827,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	161 556,00	161 556,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	556 515,00	190 802,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		365 713,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		556 515,00	556 515,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	331 744,00	339 963,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	8 219,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		339 963,00	339 963,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	896 478,00	896 478,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.